



Avec notre expertise en recouvrement Gagnez en performance à moindre coût !

Nous gérons toutes les phases du recouvrement de vos créances.

L'optimisation de votre poste client est notre priorité !



Vous avez des factures en retards de paiement, des impayés, des clients qui prétextent un pseudo-litige pour ne pas payer leurs créances ou gagner du temps, des débiteurs qui ne répondent plus à vos relances ou qui n'habitent plus à l'adresse indiquée, pourquoi attendre plus longtemps, il est temps de recouvrer vos créances !

Nous agissons dès aujourd'hui pour améliorer votre Trésorerie et votre BFR, réduire votre DSO, encaisser vos règlements plus rapidement, sans débours dans des procédures judiciaires longues et coûteuses, tout en conservant votre relation client.



Phase amiable personnalisée

Dès transmission de votre dossier, un juriste analyse votre créance, la solvabilité de votre débiteur, et met immédiatement en action une stratégie de relances intensives et sans relâche pour obtenir un accord de paiement rapide. Nos collaborateurs sont formés aux techniques de négociation conciliant fermeté et courtoisie dans un objectif de toujours trouver une solution de règlement amiable.

Phase d'investigation terrain et de visites domiciliaires

Véritable force de frappe, nos agents de recouvrement terrain sont aguerris aux techniques d'investigations. Ils interviennent en renfort afin de localiser et privilégier le contact direct avec vos débiteurs, négocier un plan de remboursement. Ils analysent les véritables causes de non paiement, afin d'accélérer les encaissements et recueillir toute information utile au déroulement de la procédure de recouvrement engagée.

Phase de procédure judiciaire et collective

Dans le cas où une procédure judiciaire s'avère être nécessaire et en concertation avec vous, nous définissons la stratégie juridique la plus pertinente pour obtenir un titre exécutoire et procéder par la suite à son exécution pour recouvrer votre créance dans les meilleurs délais.

Si votre débiteur fait l'objet d'une procédure collective, nous procédons à la déclaration de votre créance, faisons valoir votre clause de réserve de propriété et suivons l'ensemble de la procédure.

CHIFFRES CLÉS

70 % des entreprises ont déjà été confrontées à des impayés.

41% des actifs d'une entreprise correspondent au montant de l'encours clients non encore soldé.

25% des dépôts de bilan des entreprises sont générés par les impayés de leurs clients.

85% d'encaissements sur les créances confiées à nos agences de recouvrement.

90% des créances confiées par nos clients sont résolues uniquement à l'amiable par nos experts.

95% des procédures judiciaires que nous avons engagé sont des succès.

SAVOIR-FAIRE

- Recouvrement de créances civiles, commerciales et publiques
- Recouvrement amiable et visites domiciliaires.
- Recherche de débiteurs, investigations, enquêtes civiles et commerciales
- Renseignements financiers et commerciaux, Surveillance des comptes clients.
- Procédures judiciaires, collectives et saisies
- Conseils et Formations



NOS AVANTAGES SONT VOS ATOUTS

NOS SOLUTIONS



**INFORMATIONS, SURVEILLANCES
ET NOTATIONS D'ENTREPRISES**



**GESTION ET RELANCES
DES COMPTES CLIENTS**



**RECOUVREMENT
DE CRÉANCES**



**SOLUTIONS ET LOGICIELS DE CRÉDIT
MANAGEMENT ET DE RECOUVREMENT**



**AUDIT, CONSEIL
ET FORMATION**



**ASSURANCE-CRÉDIT, AFFACTURAGE
ET FINANCEMENT DE CRÉANCES**



RECOUVREMENT

La rapidité est la clé du succès du recouvrement !

Nous mettons à votre service une plate forme Web sécurisée vous permettant de saisir en ligne vos impayés, nous transférer vos pièces numérisées, communiquer avec votre gestionnaire et suivre en temps réel l'avancement et la position de vos dossiers. Dès saisie de votre impayé en ligne, votre dossier est instantanément traité par nos services. Aucun document papier n'est requis pour le démarrage de nos premières actions de recouvrement.

Un suivi personnalisé au plus proche de vos débiteurs

Les gestionnaires de nos agences vous consultent régulièrement pour trouver les meilleures solutions de recouvrement adaptées à chaque cas, et ainsi préserver auprès de vos clients votre relation commerciale et votre image de marque.

En partenariat avec LA POSTE, nous disposons d'un réseau de plus de 85 centres de paiement en Martinique, Guadeloupe et ses dépendances, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Des honoraires compétitifs uniquement au résultat !

Nous visons l'excellence pour vous :

- Aucun frais de dossier
- Aucun frais de gestion
- Réduction d'honoraires pour les créances les plus récentes
- Réduction d'honoraires pour les impayés les plus élevés
- Honoraires uniquement au succès

Des garanties pour plus de sécurité et de sérénité !

Nos engagements et notre charte qualité vous garantissent la bonne fin de nos actions.



Une Assurance Responsabilité Civile et Professionnelle N° 1202.962, pour sécuriser les fonds récupérés pour votre compte.



Des comptes bancaires spécialement affectés à la collecte des fonds vous revenant et strictement séparés des comptes de gestion de notre cabinet.



Activité déclarée auprès du Procureur de la République



Membre adhérent de l'ANCR, syndicat national des cabinets de recouvrement de créances et de renseignements commerciaux.



Agences agréées par le Fichier National des Incidents de Paiement.

GUADELOUPE ■ Mail : recouvrement@eagle-management.fr
Imm. Mirador II - Rue Moïse Polka - Z.I. de Jarry - 97122 Baie-Mahault
Téléphone : 0590 323 732 - Télécopie : 0517 475 715

RECOUVREMENT

www.eagle-recouvrement.fr

Mail : recouvrement@eagle-management.fr ■ MARTINIQUE
Z.I. de Champigny N° 9 - Morne Pavillon 1er étage - 97224 Ducos
Téléphone : 0596 973 087 - Télécopie : 0517 475 715